

Les nationalités à l'épreuve de la vie commune : étrangers, artistes et villageois à Grez-sur-Loing (1860-1914)

Isabelle Rambaud

Conservatrice générale du patrimoine

Directrice des Archives départementales de Seine-et-Marne

« Le tapis vert, les bouquets d'arbres, la rivière avec son pont ancien, le village avec sa tour en ruines, forment un tableau magnifique que viennent copier des peintres de toutes les écoles et de toutes les nations ». (Monographie communale rédigée par l'instituteur Henri Foiret en 1889)¹.

Introduction

Après cette citation, on a envie d'ajouter : « mais qu'y-a-t-il derrière le tapis vert ? Derrière les tableaux ? ».

Le rayonnement international de Grez-sur-Loing est en effet parfaitement connu et l'histoire de l'art a depuis longtemps mis en valeur les quelques 350 peintres étrangers qui, entre 1860 et 1914, y sont venus créer et rejoindre ses colonies artistiques.

Mon propos ne sera donc pas d'évoquer leurs talents esthétiques, leurs influences ou l'oubli dans lequel certains sont tombés.

La question que j'aborde est celle de l'accueil de ces étrangers par les villageois et la relation mutuelle des deux groupes, les « naturels », « les natifs » d'un côté et les étrangers de l'autre.

Je commencerai par rappeler brièvement le statut des étrangers en France durant cette période, puis j'évoquerai les sources officielles gérées par l'administration française qui m'ont permis de réaliser cette étude en l'appliquant au « cas » de Grez-sur-Loing : comment l'administration française recense et observe ses étrangers.

Je compléterai enfin ce point de vue avec quelques témoignages littéraires émanant cette fois des artistes eux-mêmes et éclairant la manière dont les étrangers observent les locaux.

1. L'administration française et les étrangers

a. La nationalité française et le statut des étrangers (1860-1914)

1851-1889, les conditions d'attribution de la nationalité française sont assouplies afin d'augmenter le nombre de Français. Le **double droit du sol** qui est mis en oeuvre instaure qu'est Français à la naissance tout individu né en France d'un parent étranger qui y est lui-même né (article 19-3 du code civil toujours en vigueur).

En 1886, recensement : 38 millions d'habitants dont 1 120 000 étrangers (parmi ces étrangers 431 000 sont nés en France)

1889-1927 : Assouplissement des règles d'acquisition de la nationalité française

La loi de 1889 dispose que, seront français les jeunes étrangers nés en France et qui, à l'époque de leur majorité, sont domiciliés en France, à moins qu'ils aient décliné la nationalité française dans l'année précédent leur majorité.

b. les étrangers dans les sources officielles

¹ Arch. Dép. Seine-et-Marne 30Z198

Plusieurs types de sources permettent de saisir, de manière sérielle ou individuelle, la présence d'étrangers sur le sol français. Elles présentent toutefois des limites qu'il faut bien percevoir.

- *Aux Archives départementales* :

- les recensements de population (en ligne sur internet)

Ces tables nominatives débutent en 1836 et couvrent toute la période de 5 ans en 5 ans le village de Grez-sur-Loing étant rattaché au canton de Nemours. Néanmoins, c'est uniquement à partir de 1851 que ces tables distinguent les « Français d'origine » (sic) et les étrangers.

A partir de cette date et durant tout le II^e Empire puis sous la III^e République, les formulaires de recensement évoluent.

A partir de 1856, il est précisé que ne doivent pas être inscrits quoique présents sur la commune « tous individus qui ne sont dans la commune qu'en passant et avec l'intention de retourner à leur résidence habituelle ». Les peintres étrangers faisant partie de cette catégorie « de passage », sont donc a priori exclus du recensement.

Le recensement de 1881 fait cependant une distinction plus précise entre « population résidente » et « population présente » : « Tous individus... qui ont dans la commune un établissement permanent, une habitation personnelle ou de la famille et il n'y a pas lieu de distinguer s'ils y sont anciennement ou nouvellement établis, s'ils sont français ou étrangers ».

En 1886, enfin, une nouvelle colonne apparaît permettant d'indiquer clairement la « nationalité ».

- l'état civil (en ligne sur internet) que ce soit les registres eux-mêmes ou les tables décennales
- les correspondances échangées par la préfecture de Seine-et-Marne avec les maires et le ministère de la justice pour instruire les demandes de naturalisation (série M)

- *Aux Archives nationales* :

- les dossiers de naturalisation (BB11)²

C'est l'examen minutieux de ces sources et surtout leur recoupement qui m'a permis de mieux comprendre la situation précise de Grez-sur-Loing et ses éventuels particularismes.

2. Grez-sur-Loing et « ses étrangers »

2.1 A l'origine, un village de paysans ... devenu attractif

Le dénombrement de la population nous permet de connaître l'importance, toute relative, des populations locales, leurs métiers et leur évolution globale sur le long terme.

En 1836, la population se monte à 608 habitants (301 hommes et 307 femmes) composés principalement de vigneron, journaliers, commerçants et artisans. A la fin de la période étudiée, en 1911, le village a « perdu » 57 habitants et affiche seulement 551 résidents, après avoir connu 4 phases d'évolution :

- de 1836 à 1846, une hausse, passant de 608 à 620 habitants (la période la plus faste)
- de 1851 à 1876, une baisse, passant de 606 à 565 habitants
- de 1881 à 1886, une hausse passant de 605 à 618 habitants
- de 1891 à 1911, une nouvelle baisse, passant de 606 à 551 habitants

Au total donc, une moyenne de 565 habitants/an sur une période de 75 ans avec un pic à 620 habitants en 1846 et un creux à 551 en 1911, à la veille de la Grande Guerre.

Il s'agit donc d'un petit village assez stable au final, composé d'un cœur de village autour de l'église et de quelques hameaux. Le dénombrement de 1851, très détaillé, indique clairement

² Annie Poinot, *Etrangers d'hier, Français d'aujourd'hui ? Les documents liés à la nationalité conservés aux Archives nationales*, dans *Histoires individuelles, histoires collectives*, sous la direction de Christiane Demeulenaere-Douyère et Armelle Le Goff, Edition du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, p. 43-56

que les professions majoritaires sont liées à l'agriculture avec 11 propriétaires, 2 fermiers, 201 journaliers, 90 « journaliers-propriétaires », 7 journaliers ayant aussi un autre état et 38 domestiques attachés aux exploitations, soit un total de 349 personnes sur 606 habitants. Ce qui est considéré comme l'industrie ne regroupe que 46 personnes avec les transports (8), les artisans du bâtiment (10), les commerces d'alimentation(14) et d'habillement (14). La catégorie « professions libérales » est dominée par les rentiers (69) alors que les fonctionnaires « du gouvernement » sont rares (2) tout comme les employés communaux (2), l'instituteur et le curé fermant la marche.

Ajoutons les « sans professions : femmes vivants des revenus du mari (6), personnes sans moyens d'existence connue (2) et enfants en bas âge (148), et la photographie du village sera complète à cette date.

Ne figurent alors aucuns artistes, musiciens ou peintres. Les nouveautés ne sont pas de ce côté-là mais arrivent avec l'arrivée du chemin de fer qui crée de nouveaux emplois, en particulier le garde-barrière (1861, la gare de Bourron-Marlotte-Grez étant inaugurée en octobre 1860) et les « employés au chemin de fer » qui sont 4 en 1866.

Signalons toutefois qu'outre l'environnement idyllique autour de la rivière, la présence spécifique de deux auberges était de nature à attirer une clientèle bohème, comme l'auberge Ganne l'avait fait à Barbizon :

- la pension Chevillon (« hôtel de la Marne »), acquise par Jules Chevillon en 1860 et tenue par sa veuve à partir de 1881
- la pension Laurent (« Beauséjour »), qui sera d'ailleurs acquise par le peintre américain Francis Chadwick en 1892.

2.2 Combien d'étrangers ?

Il est clair qu'avec une population majoritairement liée à l'exploitation de la terre et traditionnelle dans ses modes de vie, l'arrivée d'étrangers ne pouvait que paraître étonnante, peut-être dérangement.

Il faut cependant relativiser la « masse » de ces étrangers par rapport à la population locale.

En effet, le chiffre de 350 peintres étrangers différents venus globalement à Grez-sur-Loing, et souvent cité comme référence, paraît gigantesque si on le rapporte brutalement à la population d'accueil. Or il n'y a jamais eu 350 peintres étrangers *en même temps* dans le village et leur séjour était plus ou moins durable.

L'exemple du dénombrement de 1891 est à cet égard éclairant car il recense la population étrangère par âge et par professions. A la rubrique « sciences, lettres, arts/artistes, musiciens, sculpteurs », 17 personnes étrangères sont recensées :

- 7 adultes de 20 à 60 ans
- 2 garçons apparentés de moins de 20 ans
- 4 filles apparentées de moins de 20 ans
- 3 filles apparentées de 20 à 60 ans
- 1 domestique femme de 20 à 60 ans

Cette année-là, en tout cas, il n'y a pas un effet de « masse » particulier et la proportion de 17 étrangers résidants sur 606 habitants paraît bien faible (2,80%), même si, encore une fois, ne sont recensés que les résidants et non les hôtes de passage. Ainsi les 30 scandinaves, invités de Paris à Grez-sur-Loing pour la Noël 1884, ne figurent sur aucune liste « officielle »³.

Si, enfin, l'on réduit ce chiffre des 350 artistes différents sur la période 1860 à 1914 soit sur une période de 54 ans, on obtient une moyenne inférieure à 7 artistes différents maximum par an. Là aussi, on est sur des chiffres faibles.

³ *The good and simple life ; artist colonies in Europe and America* ; Michael Jacobs, Phaidon, Oxford, 1985, p. 29-40.

2.3 Qui sont les étrangers répertoriés ?

Les premiers étrangers présents dans le village et que l'on peut recenser dans les sources administratives ne sont pas des artistes mais d'abord *des domestiques et des employés des chemins de fer*.

La première mention est, en 1872, celle d'une italienne, Judith Bonifacio, 22 ans, née à Rome et domestique de la famille de Léon Bosia, rentier. Elle vit avec son frère Prosper, 43 ans et sa soeur Marie, 34 ans. Il s'agit donc de la première petite « colonie étrangère » à Grez-sur-Loing.

Deux autres étrangères sont également signalées, une suisse, Marguerite Frand, épouse d'un tisserand et Elise Anthisthène, épouse du jardinier René Noret, mais l'une et l'autre sont déclarées « française par mariage ».

En 1876, Judith Bonifacio est toujours recensée, comme « bonne » cette fois mais deux autres étrangers apparaissent aussi chez M. Anne-Sophie Jean Dugôût, marquis de Cazaux, propriétaire et maire, habitant au 19 de la Grande Rue.

Il s'agit d'un cocher, Louis-Joseph Copes, américain, originaire de New-York, 42 ans et Jeannette Wilker, femme de chambre, 28 ans, née à Soleure en Suisse.

Cette présence, ciblée socialement, des étrangers laisse à comprendre l'intérêt de l'élite locale dans le recrutement de sa domesticité. Les domestiques étrangers renforcent les signes de richesse de la famille concernée.

Dix ans plus tard, en 1886, les peintres apparaissent dans les recensements de population mais les deux populations cohabitent et les peintres eux-mêmes bénéficient de leur propre domesticité également « étrangère ».

On retrouve Judith Bonifacio, toujours chez les Bosia, et Elise Anthisthène, cette fois qualifiée d'étrangère mais apparaît aussi une nouvelle cuisinière « étrangère », Adolphine Ferren, chez Laurent Combes, restaurateur et surtout la domesticité étrangère du marquis de Cazaux s'est accrue, sans que l'on puisse en connaître la nationalité précise :

- Edouard Wells, cocher
- Manin Barbara et Agnès Barbara, aide cuisine et femme de chambre
- Victor Ribet et Edouard Meyers, manouvriers domestiques

Cette pratique du marquis de Cazaux se poursuivra d'ailleurs au fil des ans. En 1896, on repère chez lui une cuisinière espagnole, Antoinette Olaberri, 48 ans et 3 ouvriers agricoles belges, Adolphe et François Van Limbergen ainsi que Dominique Van de Perre.

On peut noter avec intérêt que plusieurs demandes de naturalisation, satisfaites par l'administration, émanent *d'employés des chemins de fer*.

- Charles Meyer, sous-chef de gare, né en 1851 à Colmar, de mère suisse et demeurant à Grez qui obtient son décret le 9 décembre 1883, après quatre ans d'instruction de son dossier,
- puis en 1886 le garde-barrière belge, Nicolas Hubert⁴, employé des chemins de fer de l'Est, qui l'obtient le 8 novembre 1886, lui aussi demeurant à Grez.

Du côté des artistes, on sait, par les témoignages écrits, les mémoires de l'époque et les études récentes que plusieurs groupes sont venus constituer les « colonies » :

- à partir de 1875, les anglo-saxons autour de Robert Louis Stevenson et son cousin Bob, Will H. Low, Henry Enfield, Frank O'Meara, Hawkins, Lavery puis les

⁴ Arch. dép. M 9889. Le garde-barrière belge est né en 1834 à Villers-Saint-Ghislain (Belgique). Sa femme, française, ayant perdu la nationalité d'origine en se mariant et devant faire une demande en propre, « ne réclame pas sa naturalisation ».

américains avec les frères Harrison, Robert Vonnoh, Francis Chadwick, Robert M. Pennie ou canadiens comme William Blair Bruce ...

- à partir de 1882, les scandinaves, norvégiens (Christian Skredsvig et Christian Krohg), suédois (Richard Bergh, Nils Kreuger, Karl Nordström, Carl Larsson qui fait venir l'écrivain August Strindberg, artistes femmes aussi comme Julia Beck, Karin Bergöö, Emma Löwstädt, Tekla Lindeström ou Caroline Benedicks)

- à partir de 1890, les japonais au premier rang desquels Kuroda Seiki

Mais les archives officielles sont très peu révélatrices de leur passage et il faut attendre 1884 pour voir apparaître un nom étranger.

C'est l'état civil qui révèle officiellement les premiers « étrangers » recensés, hors la domesticité.

La première naissance sur place, et forcément remarquée, est celle de Suzanne Larsson, le 11 août 1884, au foyer de Carl Larsson et Karin Bergöö. Parmi les témoins, figure Francis Brooks dont la famille est déjà installée mais qui ne figurera qu'au dénombrement suivant.

D'ailleurs, la deuxième naissance à signaler dans le village est celle d'Hilma Chadwick, née le 7 juillet 1885, fille de Francis Chadwick (américain) et Emma Lowstädt (suédoise). Cette fois, c'est le peintre William Blair Bruce qui officie comme témoin à côté du cantonnier, Robert Gustave.

Le foyer de Francis Chadwick (américain) et Emma Löwstädt (suédoise), tous deux reconnus « artistes peintres », est le premier recensé en tant que tel, par le dénombrement de 1886. Il utilise d'ailleurs sa propre domesticité d'origine étrangère :

- Jeanne Hocking, 24 ans, femme de chambre,

- Hadje Bessie, 20 ans, cuisinière

- Helen Keaney, 44 ans, nourrice, accompagnée de son fils de 20 mois, Arthur

Ces 3 personnes cohabitent, « au 22 rue de l'église », avec le couple, la soeur d'Emma, Eva Löwstädt (20 ans) également peintre et leurs deux enfants, Louise (2 ans) et Hilma (11 mois).

Retenons l'existence de cette petite Louise. Son destin sera particulier à Grez-sur-Loing.

Celui de sa soeur Hilma aussi d'ailleurs puisque lié à une autre famille américaine résidente à Grez-sur-Loing.

Cinq ans plus tard, en 1891, les Chadwick-Löwstädt sont toujours là : Louise a 7 ans, Hilma en a 6 et la famille s'est accrue d'un petit « Karl » (3 ans). Mais une autre famille étrangère s'est aussi installée, au 78 rue de l'église : les Brooks. Edward Brooks, américain, artiste peintre de 32 ans, y habite avec son épouse Aline Shove, 32 ans, sans profession et mère de leurs trois enfants : Alden (8 ans), Paul (3 ans) et Ada, (2 ans). On peut imaginer la proximité des deux familles et les jeux entre les enfants en raison de leur rapport d'âge. Toujours est-il qu'Hilma Chadwick épousera Alden Brooks, quelques années plus tard, en 1908 à St Ives, Cornwall.

Et à la fin de la période, en 1911, les Chadwick sont toujours présents, recensés cette fois au « 54 de la Grande Rue ».

Pour autant, la plupart des artistes étrangers ne sont jamais recensés officiellement, même lorsqu'ils séjournent longuement et font figure de pionniers comme Giuseppe Palizzi qui s'installa à l'hôtel Chevillon en 1860 et « faisait la loi à Grez », selon les propos de Robert Louis Stevenson⁵.

2.4 Devenir français par la naissance

Si l'on recense l'ensemble des enfants nés de parents étrangers durant la période 1884-1912, on ne trouve que 8 enfants dont voici la liste. On peut également relever au passage les liens entre parents et témoins, français et étrangers.

⁵ Marion Lagrange, *Les peintres italiens en quête d'identité*, <https://inha.revues.org/2862?lang=en>

1. Suzanne Larsson (11 août 1884), déjà citée, d'origine suédoise
2. Hilma Chadwick (7 juillet 1885), déjà citée, d'origine américaine
3. Hildur Johanna Schultzberg (27 novembre 1889), d'origine suédoise, fille d'Anshelm Leonard Schultzberg, « sujet suédois, paysagiste », 26 ans, « domicilié habituellement à Stockholm et en ce moment à Grez-sur-Loing, hôtel Chevillon ». L'un des deux témoins est Auguste de Franzère, artiste peintre, 27 ans, « domicilié à l'hôtel Chevillon et habituellement à Stockholm ».
4. John Gustav Alabert Kallstenius (25 août 1892), d'origine suédoise, fils de Gottfrid Samuel Nikolaus Kallstenius, « suédois, artiste peintre », 31 ans, « domicilié à Grez ». Le témoin est Blair Bruce, artiste peintre canadien, 34 ans, demeurant à l'hôtel Chevillon ».
5. Haakon Sörensen-Ringi (22 août 1900), d'origine suédoise, fils de Harald Sörensen-Ringi, sculpteur. Le témoin est Francis Chadwick, l'artiste peintre, alors âgé de 50 ans, décidément figure centrale de Grez.
6. Letitia Allis (30 novembre 1909), d'origine américaine, fille de Harry Allis, « sujet américain », artiste peintre de 36 ans, « domicilié à Grez-sur-Loing » avec son épouse, également américaine, Letitia Durant-Torrey.
7. Chad Brooks (13 mai 1910), d'origine américaine, fils d'Alden Brooks, 27 ans, sans profession (il deviendra écrivain) et de Hilma Chadwick.
8. Eric Brooks (6 octobre 1912), d'origine américaine, également fils des précédents (décédé le 9 octobre de la même année).

Ces deux derniers enfants étant les enfants de Hilma Chadwick et Alden Brooks, on peut considérer qu'ils représentent la 3^e génération implantée à Grez-sur-Loing et la 2^e née dans le village.

2.5 Mourir à Grez-sur-Loing

Il est aussi une autre façon de manifester son attachement à un village, à une terre d'accueil (attachement réel ou hasard funeste), c'est d'y être inhumé. Or les étrangers inhumés à Grez-sur-Loing sont encore plus rares que les natifs d'origine étrangère et c'est plus effet du sort que de leur volonté si l'on peut les compter parmi les grésois d'adoption.

Sur toute la période concernée, je n'ai trouvé que 3 décès :

- Walter Montague Ullmann, 20 ans, artiste peintre « de passage à Grez », né à Londres le 26 juillet 1861 et décédé le 5 juin 1882 à l'hôtel Chevillon. Les deux témoins de l'acte sont Frank O'Meara, artiste peintre (28 ans) et Arthur Heseltine, également artiste peintre (29 ans), tous deux demeurant à Grez et « amis du défunt ».
- Eric Brooks, enfant de 3 jours, déjà cité et décédé le 9 octobre 1912.
- William Alexander Walker, décédé le 12 octobre 1912, « sans profession », âgé de 82 ans, domicilié à Grez-sur-Loing et né à Belfast (Irlande) le 31 janvier 1830, marié à Clara Klein, 71 ans, « survivante ».

De ces trois étrangers inhumés à Grez-sur-Loing, seul le petit Eric Brooks était également né au village.

2.6 Se marier à Grez-sur-Loing

Naître, mourir, mais aussi se marier, sont les 3 actes officiels qui ponctuent la vie et se traduisent par des actes officiels. Tout comme les inhumations, les mariages sont rares. On ne peut en compter que deux enregistrés à la mairie, celui du couple Larson s'étant concrétisé dans leur patrie.

Le premier, bien connu, est celui qui se déroule le 23 septembre 1903, entre Fritz Théodor Albert Delius, anglais, né en 1863 à Bradford, compositeur de musique et Helena, Sophie, Emilie Rosen, [Jelka], née en 1869 à Belgrade (Serbie) et artiste peintre. Il s'agit là d'un mariage entre étrangers.

Le second est plus original et pour tout dire inédit puisqu'il a la particularité d'être mixte et unique en son genre : un mariage entre un français et une étrangère. Il mérite à cet égard un regard particulier.

Le mariage a lieu le 21 mars 1910 et la mariée n'est autre que Louise Read Chadwick, 26 ans⁶, domiciliée à Grez-sur-Loing et fille, comme on l'a déjà vu, de Francis Chadwick et Emma Löwstädt, des étrangers de longue date installés au village.

Le père âgé alors de 60 ans est déclaré « rentier » et la mère « sans profession ». Tous deux sont domiciliés à Grez-sur-Loing.

Le marié, lui, n'est pas originaire du village mais... de Marseille où il est né le 13 juin 1885, « traverse du fada, campagne Magnon ». Il s'appelle Marcel, Louis, Henry, Joseph, Léon Courmes et c'est le fils d'un ancien chef de bureau à la préfecture des Bouches-du-Rhône, Arthur Courmes, 60 ans, devenu « rentier » et demeurant à Nice, son épouse, « dame Euphémie Segond » étant décédée à Marseille en 1889.

A la date du mariage, Marcel Courmes est lieutenant au 2^e Régiment de chasseurs d'Afrique, stationné à Oran. Ancien élève de l'école spéciale de Saint-Cyr, il est alors en pleine « campagne d'Algérie » (1908-1911) et s'illustrera par la suite durant la Grande Guerre obtenant la croix de guerre avec palmes. A la retraite en 1925, il sera décoré de la Légion d'honneur le 6 juillet 1929.

On peut se demander comment s'est faite cette rencontre entre un soldat né à Marseille et affecté en Algérie et une petite américaine de Grez-sur-Loing. La réponse est sans doute dans la liste des témoins à l'acte de mariage. Y figurent en effet quatre personnes dont une amie de la mariée, domiciliée à Bourron-Marlotte, mais aussi et surtout une autre jeune femme, de Nice cette fois.

Du côté du marié, les 2 témoins sont domiciliés à Nice, un docteur en médecine et son propre frère Maurice, banquier toujours à Nice.

Sans faire de l'histoire fiction, il est bien probable que cette amie niçoise de la mariée, Germaine Barroil fait le lien entre les époux.

Le constat doit être fait en tout cas que le seul mariage entre une étrangère (certes née à Grez-sur-Loing mais d'origine américaine) et un français se fait non avec un villageois mais avec un lointain marseillais, par nature très nomade du fait de sa profession.

C'est toutefois bien de ce mariage qu'une descendance au couple Chadwick/Lowstädt a fait souche à Grez-sur-Loing, jusqu'à notre époque.

2.7 Devenir français par naturalisation

Il est enfin une autre façon, radicale, de devenir français : faire le choix de demander la naturalisation. On sait que certains artistes étrangers, résidant en Seine-et-Marne, on pu demander la nationalité française :

- Hermann Hayum Goldschmidt, astronome et artiste-peintre allemand, demeurant à Fontainebleau (décret du 20 décembre 1863)⁷
- Charles-Paul- Raimond Castellani-Léonzi, artiste peintre né à Bruxelles en 1838 et demeurant à Bois-le-Roi⁸ (décret du 24 décembre 1874)

Mais un seul et unique cas est à signaler parmi tous les artistes étrangers ayant séjourné à Grez-sur-Loing : celui de Louis Welden Hawkins (1849-1910), d'origine anglaise, qui mérite une attention particulière.

⁶ D'après son acte de mariage enregistré à la mairie de Grez-sur-Loing (acte 7), Louise Read Chadwick est née à Paris le 10 janvier 1884, dans le 8^e arrondissement. La consultation des Archives de Paris (tables décennales et actes d'état-civil) n'a cependant pas permis de confirmer cette information.

⁷ Arch.dép. M9889. Cet astronome-peintre est plus connu sous le nom de Hermann Mayer Salomon Goldschmidt. Son dossier fait état d'une nationalité anglaise.

⁸ *Ibidem*.

Né à Esslingen (Wurtemberg) le 1er juillet 1849, d'un père anglais (né lui-même aux Indes anglaises en 1816 et mort à Paris en 1881) et de Louise de Welden, née à Milan mais d'origine autrichienne, le jeune Hawkins avait été élevé à Bruxelles par sa mère puis s'était engagé dans la marine anglaise à 14 ans avant d'en sortir à l'âge de 17 ans avec le grade de midshipman.

En France depuis 1873, il fréquente les ateliers de peintres, comme l'Académie Julian puis expose au Palais de l'Industrie où il y obtient une médaille en 1881 pour son célèbre tableau « Les orphelins » (acheté par l'Etat en 1887) et devient membre associé de l'Exposition du Champ de Mars. Il vient habiter à Barbizon et Grez-sur-Loing (1882-1888), puis se fixe à Paris à partir de juillet 1889.

Le 7 août 1887, il écrit au ministre de la Justice « désirant parvenir à l'honneur d'être naturalisé français ». Une enquête est de ce fait ouverte auprès de la préfecture de Seine-et-Marne pour la période de son séjour entre 1882 et 1888. Celle-ci interroge en particulier la mairie de Chailly-en-Bière, dont dépend Barbizon et qui répond que, lors de son séjour, « nous n'avons jamais eu à nous plaindre de sa conduite et de sa moralité »⁹.

L'enquête, conservée dans son dossier de naturalisation¹⁰, confirme que le motif de sa demande est « parce qu'il désire se fixer définitivement en France ». Il paraît « avoir perdu tout esprit de retour dans son pays » alors que toutes ses relations artistiques sont à Paris.

Aucune remarque défavorable n'étant émise, il obtient son décret de naturalisation paru le 8 avril 1895 au *Bulletin des lois*. En même temps que lui est naturalisée sa fille Jacqueline, née le 1er juin 1892, reconnue à sa naissance par Hawkins, alors âgé de 42 ans puis légitimée par son mariage (6 août 1896) avec sa mère, Raphaëlla Zeppa, une italienne de 25 ans vivant chez lui et qu'il avait prise comme modèle vers 1887.

Dans son cas, la naturalisation est l'aboutissement d'un parcours longuement mûri : il a alors 46 ans, il s'est « installé », bénéficie d'une reconnaissance certaine et côtoie de nombreux artistes parisiens, particulièrement des symbolistes, vit dans une certaine aisance et parle parfaitement le français, « comme un natif » [« *like a native* »] (George Moore, *Confessions of a young man*, 1886).

A cet égard, le tableau « portrait-paysage » qu'il offre à Stéphane Mallarmé en avril 1896 et qui s'intitule « La porte fermée », en écho avec le mystère de la création du poète, peut se lire aussi comme la porte « close » pour le peintre lui-même, au terme de ses choix personnels (naturalisation, paternité, mariage).

Il fait aussi écho au thème qui fit sa gloire naissante « Les orphelins » et dont l'inspiration est puisée à Grez-sur-Loing : le regard tourné vers un autre monde, celui d'après la mort.

3. Les « natifs » observés et représentés par les étrangers : quel regard ?

Si les étrangers sont presque inexistants pour l'administration française par les traces qu'elle en a gardées, les paysans ne semblent pas avoir eu un traitement beaucoup plus développé aux yeux des artistes, même s'ils « figurent » sur leurs tableaux, mais au sens où l'on peut parler de « figuration ».

3.1. Les paysans, modèles transparents

Ce que viennent avant tout chercher les artistes dans un village comme Grez-sur-Loing, c'est un cadre attractif, une atmosphère et des modèles peu onéreux. Le peintre Francesco Netti l'exprime clairement dans un courrier du 30 novembre 1869 à son père : « Je serai retourné à Paris si je ne devais pas rester ici à tout prix pour finir une peinture, dont j'ai pour ainsi dire, toujours ici, les modèles, les objets et les gens à ma disposition... »¹¹. Cette facilité, reconnue

⁹ Arch.dép. M9889, courrier du 13 septembre 1887.

¹⁰ Arch.nat. BB/11 2044 dossier 8785 X 87

¹¹ Christine Farese-Sperken, *Netti* ; Electra Napoli, 1996, p. 98.

par tous, ne fait pas des paysans français des êtres distinctifs de leur environnement, mais d'abord des modèles transparents, au même titre que les animaux.

Carl Larsson fait écho à Netti dans une lettre à son ami à Strindberg, à l'été 1882 : « Dans cet environnement s'activent et vivent de sympathiques ânes, des gens pieux et charmants et tous les autres que l'on trouve dans nos villages. »¹²

Quelques années plus tard, le peintre japonais, Kuroda Seiki, écrira aussi à sa mère adoptive : « Je suis, depuis dimanche, dans le village rural appelé Grez et j'y peints tous les jours des choses comme des champs, de vieilles campagnardes et des vaches », [*« I have been in the country village called Grez since last sunday and have painting things like fields, old country women and cows every day »*]¹³.

Dans une multitude de tableaux, les paysans ne sont d'ailleurs que des silhouettes anonymes et interchangeables.

3.2. Les paysans, modèles pittoresques

Il est plus rare que les artistes perçoivent les individualités en tant que telles ou des scènes représentées en raison de leur caractère pittoresque.

Certains portraits méritent certes d'être cités car ils traduisent un regard plus précis et empathique des artistes sur les « vrais gens » de Grez-sur-Loing :

- Frank O'Meara : Tête de paysanne, coll. part.
- Karin Larsson : Mère Morot, aquarelle, 1882, coll. part.
- Willard Metcalf : Twilight, 1885, coll. Clark.
- Robert Vonnoh : La mère Bas-de-soie, 1887
- Kuroda Seiki : Reading, 1890, Tokyo, Musée national
- Charlotte Katherine McCausland : Jules Chevillon, 1894, mairie de Grez-sur-Loing

Certaines tâches ménagères ou artisanales permettent aussi de distinguer les acteurs et surtout les actrices de la vie rurale :

- Robert Pennie : Spinning and weaving (the weaver), 1883, coll. part.
- William Warrener : Le lavoir, Usher Gallery, Lincoln
- Frederic Porter Vinton : La blanchisseuse, 1890, Boston, Musée des beaux-arts

Les peintres alors portent un regard plus précis sur le travail lui-même en y intégrant des modèles actifs mais ce regard reste « ethnologique » et les sujets participent au pittoresque de la scène.

Netti, qui est le seul à avoir peint une fête locale, décrit parfaitement son intention dans une lettre à son père du 13 octobre 1869 : « Il y a un an, on a célébré ici la St- Laurent (10 août) mais bien que ce soit le saint patron, cette fête n'a aucun caractère religieux. C'est plutôt une de ces fêtes reproduite par Téniers et les peintres flamands, danses en plein air, gens qui boivent et prennent du bon temps.

C'est incroyable le nombre de bouteilles vides que j'ai vues durant ces trois jours de Bacchanales. Le troisième jour, ils jouent à un jeu qui consiste à suspendre une oie (préalablement tuée) au milieu de la rue. Les jeunes qui participent à ce jeu, avancent un à un les yeux bandés à 20 mètres de distance et suivis par deux tambours. Ils doivent couper le cou de l'oie avec un sabre, ce qui arrive après de multiples tentatives. Tout le village assiste à l'événement.

La scène, quand je l'ai vue moi-même de près, avait un aspect si pittoresque que j'ai décidé d'en faire une peinture, qui faite sur place pourrait en avoir beaucoup des couleurs locales »¹⁴.

¹² Kaa Wennberg, *Strindberg à Grez* ; By experience editions, 1992, p. 31-32

¹³ *The painters in Grez-sur-Loing*, catalogue de l'exposition au Fuchu Art Museum, 2000, p. 247.

¹⁴ Farese-Sperken, *Idem*, p. 97.

Et c'est bien le pittoresque qui ressort de cet épisode, avec des silhouettes aux visages flous et sans regards. Les paysans n'existent collectivement que dans la perspective du spectacle offert et non comme individualités.

3.3. Les paysans, des sauvages envahis, ou des natifs envahis par des sauvages ?

La manière dont les paysans de Grez-sur-Loing sont perçus par les étrangers de passage doit être complétée par deux témoignages écrits plus développés et qui, en creux, comme sur le négatif d'une photographie, dessinent leurs réactions, aux yeux des étrangers qui les «auscultent», à défaut d'en avoir une trace directe.

Le premier témoignage est celui, bien connu d'August Strindberg, rédigé en 1886 après une collecte sur place de « matériel documentaire ». Son reportage, qui se veut ethnologique, lui permet d'extrapoler à l'ensemble de la paysannerie française : « C'est curieux de voir à quel point la confiance en soi est profondément ancrée dans la nation française, jusque dans les classes sociales les plus basses. Le paysan et ses plus jeunes enfants se sentent supérieurs à l'étranger, même si celui-ci appartient à une des nations les plus puissantes du monde, la nation anglaise ou allemande.

Il pense que la nation française est la première, puisqu'elle est l'héritière de la Rome antique. Et cette idée est tenace, même après la défaite et l'humiliation de la dernière guerre. Ainsi, il méprise l'Allemand et l'étranger plus qu'il ne le hait. Ici, dans ce village où les Prussiens ont été casernés et où ils se sont montrés particulièrement humains, on n'affiche aucune haine du Prussien, mais on trouve son langage ridicule, et on a l'habitude de plaisanter en bêlant un ja et un nein. Le paysan français est fier et regarde tous les étrangers avec un sourire condescendant. Quand je veux lui parler de mon pauvre pays, il devient distrait et semble dire : « En quoi cela me concerne-t-il ? Je ne suis pas un marchand de planches ! » Mais comme tout paysan, il ne cesse jamais d'être méfiant. Quand j'essaie de le questionner, il me considère comme un espion ; pourtant je ne suis que curieux »¹⁵.

Sa visite au cimetière, où un fossoyeur prépare une tombe pour un enterrement civil, donne lieu à un échange sur les nationalités également fort éclairant sur le point de vue que pouvait en avoir le villageois : « Il va y avoir un enterrement aujourd'hui ?

- Oui. Un vieil œil soupçonneux, abruti, me regardait du fond de la tombe.
- Il n'y aura pas de cérémonie ? demandai-je.
- C'est ça.

Puis je regardai les tombes autour de moi.

- Il y a là un de vos compatriotes, dit-il en montrant une pierre tombale.
- Je ne suis pas anglais, je suis scandinave, dis-je.

Il ne sembla pas y attacher beaucoup d'importance.

- Vous êtes protestant, dit-il.
- Oui.
- En tout cas, il repose ici, poursuivit-il. »¹⁶

Le second témoignage est celui de Will H. Low dans son ouvrage « A chronicle of friendships », paru à New York en 1908. Il y décrit parfaitement le choc de cultures, en tout cas de modes de vie, qu'a pu être la rencontre artistes/paysans.

La question des nationalités spécifiques n'est pas avancée comme frein particulier au rapprochement. Mais l'obstacle de la langue d'abord et la liberté des mœurs ensuite créent un fossé naturel entre les deux mondes. Low évoque d'ailleurs bien la « découverte » de Grez par les artistes comme d'une terre inconnue : « Il n'y a pas que les premiers découvreurs de Grez mais aussi les autres qui ont apporté à la tranquille auberge la clameur de notre langue anglaise et une liberté de mœurs et d'habitudes qui échappe à toute définition géographique »,

¹⁵ August Strindberg, *Parmi les paysans français*, Actes Sud, 1988, p. 33.

¹⁶ *Idem*, p. 98

[« *Not only the men who first discovered Grez, but others, brought to the quiet inn the clamour of our English tongue and a freedom of manners and customs that escapes geographical definition* »¹⁷].

Mais qui est le sauvage de l'autre ? Celui qui a bien connu la colonie anglo-américaine, souligne l'étonnement de la population rurale alors que les nouveaux venus se conduisent avec « l'indépendance de conduite » [« *independance of conduct* »], « ignorant complètement les usages, rustiques et simples, que des siècles ont imposé aux campagnes disciplinées » [« *ignoring completely the usages which, rude and simple as they are, centuries have imposed on the orderly country* »].

Les pratiques vestimentaires, les tenues légères, les mascarades et le nombre même d'étrangers présents dans l'auberge poussent le « gaulois de souche » qui s'y hasarderait (“*visitor of Gallic strain*”) à fuir les lieux : “ Quand, rarement à vrai dire, un visiteur de hasard, gaulois de souche, arrivait là, il se frottait les yeux, se demandait s'il était toujours en France et, déconcerté par la diversité des étrangers et leur laisser-aller, assez partagé dans d'autres domaines, ce qu'il pouvait comprendre, dans les auberges fréquentées par ses propres compatriotes, il ne tardait pas à s'en aller », [« *When, as rarely occurred, a chance visitor of Gallic strain happened here, he rubbed his eyes, wondered if he was still in France and, puzzled by this foreign variety of the laisser-aller common enough in other guises, which he could understand, in artist inns frequented by his own compatriots, soon departed* »]¹⁸. C'est ainsi, du moins aux dires de Low que se répandit la croyance que l'auberge et le village avaient été envahis par des sauvages [« *a belief that the inn and the village had been invaded by savages* »].

Ces réactions, que dans le contexte on peut qualifier de « primitives », expliquent au demeurant que les « colonies » n'aient pas vraiment colonisé les populations rurales, chaque groupe restant hermétique à l'autre.

En conclusion, il est indéniable que Grez-sur-Loing a su, grâce à ses deux auberges et au rayonnement de ses artistes étrangers acquérir une réputation « cosmopolite ».

On ne peut cependant constater un brassage réel entre les populations et les exemples donnés ont apporté la preuve de cloisonnements multiples (un seul mariage mixte, une seule naturalisation).

De nombreux obstacles existaient en effet au rapprochement possible entre les artistes et les paysans d'une part et entre les groupes d'étrangers d'autre part.

Ces frontières invisibles tiennent aux modes de vie mutuellement difficiles à comprendre et à des obstacles qui ne sont pas liés aux nationalités mais aussi aux différences sociales ou aux intérêts personnels.

A l'inverse, il est frappant de voir que le marquis de Cazaux et son épouse ont une grande familiarité avec le peintre Francesco Netti : « de temps en temps, je vais déjeuner chez lui, avec sa femme ; ils me reçoivent comme ils le feraient à Paris. Presque chaque soir, il vient avec moi jouer au billard ou aux dominos »¹⁹. Pour autant, le peintre est convaincu qu'il « n'aime pas beaucoup les arts » mais il continue à le fréquenter parce que dit-il « je dois soigner mes relations afin, un jour ou l'autre de pouvoir en tirer profit »²⁰. Dans ce cas, ce n'est donc pas l'art qui rapproche mais le compromis et le jeu qui crée entre eux un pays nouveau, sans nationalités, où se retrouver.

¹⁷ Will H. Low, *A chronicle of friendships*, New York, Charles Scribener's sons, 1908, p. 176

¹⁸ *Idem*, p. 177

¹⁹ Farese-Sperken, *Idem*, p. 97.

²⁰ *Idem*, p. 98.

L'art lui-même ne serait-il donc pas capable d'abolir vraiment les frontières ? Ou est-ce parce que les historiens de l'art créent à leur tour des « écoles », des styles, de nouvelles chapelles ? Pour finir et sans doute ajouter du trouble à ces interrogations, je donnerai la parole à Carl Larsson qui, écrivant à ses parents en 1885, leur faisait part de son attachement à la France :

« Bon sang, je pense qu'un jour je serai naturalisé Français. Je ne crois pas que mes chers compatriotes me comprendront jamais », [*I think, damn it, that one fine day, I'll become a naturalized Frenchman. I don't believe my beloved fellow countrymen will ever understand me*]²¹.

Mais dans son livre *De mina*, il fait fi de sa patrie suédoise, fi de son attachement à la France et déclare fièrement son amour à sa « patrie artistique » : « Comme artiste, je suis natif du Japon », [*As an artist, I am a native of Japan*]²².

Et c'est sans doute le cœur du sujet : qu'un suédois se sente français et japonais tout à la fois, dans le village qui l'a accueilli et qui finalement devient aussi, à travers lui, un peu suédois et un peu japonais.

²¹ Torsten Gunnarson, «Swedish and scandinavian painters in Grez-sur-Loing », dans *The painters in Grez-sur-Loing*, catalogue de l'exposition du Fuchu Art Museum, 2000, p. 265.

²² *Ibidem*.